



PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

Direction régionale et interdépartementale  
de l'alimentation, de l'agriculture  
et de la forêt

Service régional de l'alimentation  
Dossier suivi par : Georges FOUILLEUX  
Tél. : 01 41 24 18 25  
georges.fouilleux@agriculture.gouv.fr

## Compte rendu de réunion

**Groupe Ecophyto pratiques agricoles  
30 juin 2010**

**Objet de la réunion : Finalisation et préparation de la mise en oeuvre des fiches action du plan d'action régional Ecophyto dans le domaine agricole**

<b>Participants :</b>	Voir liste ci-dessous
<b>Excusé (s) :</b>	CRIF – INRA - ARS – GAB - représentants du négoce -
<b>Absent (s) :</b>	

Rédacteur : Georges FOUILLEUX

Documents joints (ou distribués) : fiches action relatives à l'enjeu agricole – copie des documents présentés en diaporama

<b>Plan de diffusion</b>	P. Margot-Rougerie, participants et invités à la réunion
--------------------------	---

Ouverture de la séance à 14h par Hélène de Comarmond. (DRIAAF)

Georges Fouilleux (DRIAAF/SRAL) présente le contexte de cette réunion, avec le plan national Ecophyto 2018 issu des travaux du Grenelle de l'environnement, la déclinaison régionale présentée lors de la réunion du CROS le 22 mars 2010, la préparation du plan d'action et la mise en place des groupes de travail, le rôle attendu du groupe pratiques agricoles.

Christian Dron (DRIAAF/SRAL) précise certains éléments de l'état des lieux des pratiques phytosanitaires régionales, en caractérisant les enjeux en terme de pression pesticide, en montrant une pression phytosanitaire spatialisée sur le territoire d'Île-de-France, en modélisant les courbes de réponse par rapport à l'IFT (Indice de Fréquence de Traitement), en reprenant les conclusions d'Ecophyto R&D en terme de niveaux de rupture et d'évolution des systèmes de culture permettant une réduction notable de l'usage des pesticides.

Les 8 fiches action relatives à l'agriculture sont ensuite abordées individuellement, avec une introduction par diaporama pour ouvrir la discussion sur le sujet.

Seule la fiche 5, sur l'agriculture biologique et le plan bio, n'est pas présentée, en raison notamment de l'absence du Conseil Régional.

### **Action 1 : réseau de fermes de référence**

Christian Dron présente le schéma général du réseau national d'acquisition de références expérimentales et de démonstration, les règles de création des groupes d'exploitations, le rôle des ingénieurs réseau, la gouvernance de ces groupes, tels que cela est connu à ce jour. Il précise le calendrier prévisionnel et pose les questions relatives à la création des groupes en Île-de-France.

Un dossier pour la phase de test a été présenté par les chambres d'agriculture d'Île-de-France en février 2010, mais il n'a pas été retenu. Un nouvel appel à candidatures, plus important, est en préparation pour le début d'automne.

Une discussion s'engage sur l'homogénéité demandée dans un groupe de fermes, sur la représentativité des fermes retenues, sur leur mode de désignation et sur le rôle des différentes structures dans cette désignation. Olivier Barnay précise qu'une

réunion nationale du groupe ferme est prévue le lendemain, pour apporter des précisions sur la constitution de ce réseau de fermes. (la réunion de calage finale a finalement été organisée le 12 juillet).

Les représentants des coopératives demandent notamment comment leurs structures vont être associées à ces groupes.

Le représentant de la chambre interdépartementale répond que chacune des chambres d'Île-de-France pense présenter un groupe, que des groupes supplémentaires peuvent être envisagées si cela est possible, que l'orientation logique de ces groupes sera grandes cultures, et qu'il faut travailler ensemble pour cette constitution des groupes. Il insiste sur l'intérêt de la proximité du conseiller avec les agriculteurs du groupe.

Cyrille Milard s'étonne que la participation à un groupe ne soit pas compensée pour l'exploitant, alors que la nécessité d'ouverture aux autres demandera du temps. Il insiste sur la nécessité de qualité des produits, notamment vis-à-vis des mycotoxines, et des contradictions entre le besoin de labour et la volonté de réduire la consommation de fuel.

## **Action 2 : Exploitations de l'enseignement agricole**

Georges Fouilleux évoque les établissements d'Île-de-France concernés et l'objectif de les coordonner dans un réseau régional. Pour illustrer cette action, Samuel Quinton, enseignant, présente le travail de réduction des produits phytosanitaires réalisé sur l'établissement de Brie Comte Robert. Il développe les caractéristiques de la MAE « enjeu eau » contractée depuis 2 ans, ainsi que l'évolution observée des IFT, les leviers agronomiques utilisés, les conséquences en terme d'allongement des rotations et d'investissement en matériel de désherbage mécanique. Il précise les difficultés rencontrées (gestion des adventices, organisation du travail, charges de mécanisation, nécessité d'accepter des échecs...) et les liens avec d'autres projets (réduire la dépendance aux engrais de synthèse et au fuel, favoriser la biodiversité). Il replace ce travail dans l'action 16 d'Ecophyto 2018, pour laquelle le lycée a été retenu dans le groupe de 25 EPL pilotes au niveau national.

Il précise notamment que la baisse d'IFT prévue dans le contrat MAE devrait déjà être atteinte dès 2010 pour les hors-herbicides, mais que ce sera plus difficile pour les herbicides.

La question de la non rentabilité des exploitations des établissements agricoles est abordée en terme de comparaison avec les exploitations des agriculteurs, qui doivent être rentables pour être viables. Laurent Bedu répond que c'est une fausse question, que ces exploitations des lycées ont d'autres objectifs que la rentabilité, et notamment la pédagogie, et que la comparaison doit porter plutôt sur les conduites techniques et le suivi de parcelles.

## **Action 4 : plans d'action dans les AAC (Aires d'alimentation de captage) prioritaires**

Catherine Thouin (DIREN) présente l'action dans les aires d'alimentation de captage « Grenelle » : positionnement des 38 captages dans les 28 AAC en Île-de-France, démarche d'élaboration d'un plan d'action, état d'avancement des plans, gouvernance et moyens à mobiliser, mesures proposées.

Le problème de la valeur de référence au niveau des IFT des AAC est soulevé. S'agira-t-il de l'IFT régional ou d'un IFT de référence territorialisé ? A priori c'est la référence territorialisée qui devrait être adoptée.

La question du financement et celle des dispositifs d'accompagnement sont également posées. Les MAE existent jusqu'en 2013, cependant le volume financier disponible (22 millions d'euros pour la période de programmation 2007-2013) ne saurait répondre à une demande importante du type de celle de la Fosse de Melun.

L'Agence de l'Eau souligne que le coût du préventif est très faible par rapport au coût du curatif et qu'elle dispose d'un potentiel d'intervention financière importante. Olivier Barnay tempore sur le sujet des ressources financières en quantifiant le volume qui serait nécessaire sur la Fosse de Melun. Pour mettre en place une généralisation des MAE sur l'AAC de la fosse de Melun, il fait état d'un besoin de 112M d'euros sur 5 ans pour les 800 agriculteurs de la zone, lorsque le financement actuel est de 3M d'euros pour 2010. Dans ce sens, Laurent Bedu souhaite que l'on s'interroge sur les instruments qui favorisent les sauts en terme de réduction d'usage, il rappelle que les volumes d'aide sont faibles en regard des besoins et des enjeux.

Il est nécessaire de remettre en avant le conseil technique, en utilisant par exemple une MAE conseil technique qui existe dans d'autres régions.

## **Action 6 : MAE et PVE**

En introduction Michel Aldebert (DRIAAF/SREA) insiste sur la nécessité d'un raisonnement logique, partant d'une problématique environnementale à résoudre, à partir de laquelle est préparé un plan d'action, pour lequel un financement est ensuite recherché. Puis il présente les dispositifs financiers de soutien aux pratiques agricoles respectueuses de l'environnement. Les MAE enjeu eau sont appliquées sur 5 territoires en Seine et Marne, et sont potentiellement applicables sur d'autres territoires prioritaires, notamment les AAC Grenelle.

Michel Aldebert précise que sur les aires d'alimentation de captage, le diagnostic environnemental est accompagné d'une étude socio-économique qui permettra de définir définitivement le territoire d'action.

D'autres dispositifs peuvent être sollicités et intégrer un volet réduction de l'usage des produits phytosanitaires, notamment sur la préservation de la biodiversité ou sur les paysages.

Le PVE apporte un soutien financier aux investissements listés en faveur de l'environnement.

Le nouvel arrêté du 21 juin 2010, relatif au plan végétal pour l'environnement, précise les nouvelles règles applicables, et notamment le partage entre investissement productif (PVE) et investissement non productif (« mesure 216 »). L'arrêté préfectoral va devoir être réécrit en conséquence.

Les outils de financement état peuvent, selon les cas, être complétés notamment par des financements de l'Agence de l'Eau. La difficulté sur ce point réside dans le fait de la non concordance dans le temps entre les programmes de financement de l'agence avec ceux des autres financeurs et dans l'espace puisque les dispositifs de l'agence sont déployés à l'échelle du bassin Seine-Normandie.

### **Action 7 : Diversification**

Juliette Faivre (DRIA/AF/SREA) explique la nécessité de la diversification des cultures, permettant de conduire à un allongement des rotations, et à une limitation de la pression parasitaire. En Île-de-France, le plan « sucre » (plan de restructuration nationale du sucre) a déjà permis un soutien à la filière biomasse, mais il faut approfondir la réflexion pour trouver de nouvelles possibilités.

Delphine Bouttet (Arvalis) présente les grandes lignes de l'expérimentation d'Arvalis en cours : comparaison de différents systèmes de cultures, sur plusieurs années.

Les principaux axes de travail d'Arvalis sont la prise en compte du bilan d'énergie primaire pour anticiper les évolutions probables à la hausse, l'étude de la problématique gaz à effet de serre et celle du nombre de personnes nourries à l'hectare.

Il est enfin rappelé le besoin de travailler avec les organismes stockeurs pour faire de la prospective en terme de filière.

Attention à l'obligation de couvert végétal, qui peut présenter plus d'inconvénients que d'avantages – il faut mesurer le salissement des parcelles sur plusieurs années.

Discussion sur la problématique luzerne : culture très intéressante dans une rotation, mais il faut un débouché – possibilité de déshydratation, mais avec une usine à proximité. Essai comme fertilisant.

Nécessité de prendre en compte l'évolution à venir de la PAC.

Hélène de Comarmond revient sur la présentation en insistant sur le fait qu'il ne faut pas se focaliser uniquement sur la problématique environnementale mais qu'il faut bien construire des filières économiques et rechercher la rentabilité pour l'agriculteur. L'objectif du plan EcoPhyto 2018 n'est pas de généraliser des recettes, mais d'avoir une approche plus globale et d'adapter les pratiques aux différentes situations.

Laurent Bedu confirme qu'il ne faut pas avoir une approche cloisonnée au niveau environnemental, mais intégrer de façon cohérente les problématiques, nitrates, pesticides, énergie, effet de serre... pour éviter d'avoir des politiques contradictoires entre elles. Il souligne que les biomatériaux (chanvre, miscanthus,...) peuvent représenter une solution intéressante, mais précise que leur utilisation est limitée par les difficultés liées à leur certification, notamment pour les exigences réglementaires, et que c'est un sujet sur lequel il serait intéressant que le groupe travaille au niveau régional.

### **Action 3 : diffusion de techniques nouvelles**

Georges Fouilleux présente le projet de diffusion des guides et autres documents, notamment le guide de protection en grandes cultures lorsqu'il sera disponible. La cible sera techniciens et conseillers agricoles.

### **Action 8 : assurer une veille des travaux régionaux de recherche et d'expérimentation**

Georges Fouilleux présente l'objectif de mettre en place un dispositif de veille des travaux et expérimentations au niveau régional. Ce dispositif doit permettre de compléter les avancées constatées au niveau national.

### **Eléments généraux de discussion :**

Les représentants des coopératives font état de l'importance de la prise en compte de la qualité des productions agricoles, qui influe fortement sur le revenu des agriculteurs. La recherche de diversification doit d'abord prendre en compte les débouchés, ainsi que la rentabilité des cultures.

Laurent Bedu constate que la problématique pesticides doit concerner d'abord les plus gros utilisateurs (les 30% supérieurs à l'IFT de référence), et que ce sont eux qui doivent être visés en priorité pour baisser sensiblement l'usage des pesticides. Mais pourquoi sont-ils ainsi, et comment les toucher efficacement ? Il regrette que Ecophyto ne soit pas plus orienté vers une réduction par les plus gros utilisateurs.

Il fait un calcul pour relativiser le montant des aides MAE et PVE : 30 M d'euros en Île-de-France en 2010, pour 12M de franciliens, soit 2,5€ par francilien! (environ le prix d'un m<sup>3</sup> d'eau)

Les représentants des coopératives constatent l'objectif général des agriculteurs d'être de plus en plus indépendants des structures technico-économiques. En terme de culture intégrée, le blé est bien maîtrisé, les autres cultures beaucoup moins.

Delphine Bouttet fait état des très fortes exigences à l'export, par exemple en terme d'absence de certains insectes, même morts. Elle regrette la forte régression de la recherche fondamentale sur les insecticides.

Plusieurs participants reprennent ce thème de l'action de la recherche, et souhaitent que le groupe travaille à mettre en évidence des thèmes de recherche allant dans le sens de Ecophyto et des priorités régionales. Il est répondu que l'INRA a été fortement impliqué dans Ecophyto R&D, et que la recherche est un thème fort des axes 2 et 3 d'Ecophyto. Il est convenu que l'apport de la recherche soit discuté lors d'une prochaine réunion du groupe de travail. Il est précisé aussi que l'action 8 du plan régional prévoit un suivi de recherches régionales, mais que, d'une manière générale, il faut faire remonter du terrain toutes les questions possibles et les besoins à la recherche.

Les orientations culturelles en Île de France ne sont pas spécifiques à la région, mais se retrouvent dans le grand bassin parisien, qui rencontre donc les mêmes problématiques. Aussi il est proposé de rechercher des informations sur les actions des autres groupes régionaux proches géographiquement, par exemple par échanges de compte-rendu de réunions.

En conclusion, il est notamment posé la question de la fréquence des réunions et de la prochaine date. Un rythme pourrait être 2 réunions/an, la prochaine réunion devra être plus opérationnelle, et sera organisée d'ici la fin de l'année (novembre ?). Elle serait orientée plutôt sur la recherche et les groupes de fermes de référence.

=====

### Participants à la réunion Ecophyto pratiques agricoles du 30 juin 2010

Prénom NOM	structure	e-mail	téléphone
Hélène De COMARMOND	DRIAAF Île-de-France	Helene.de-comarmond@agriculture.gouv.fr	01 41 24 17 21
Sabine HOFFERER	DRIAAF/SRAL	Sabine.hofferer@agriculture.gouv.fr	01 41 24 18 02
Georges FOUILLEUX	DRIAAF/SRAL	Georges.fouilleux@agriculture.gouv.fr	01 41 24 18 25
Christian DRON	DRIAAF/SRAL	Christian.dron@agriculture.gouv.fr	01 41 24 18 07
Bertrand HUGUET	DRIAAF/SRAL	Bertrand.huguet@agriculture.gouv.fr	01 41 24 18 12
Michel ALDEBERT	DRIAAF/SREA	Michel.aldebert@agriculture.gouv.fr	01 41 24 17 22
Juliette FAIVRE	DRIAAF/SREA	Juliette.favre@agriculture.gouv.fr	01 41 24 17 93
Stéphanie PEIGNEY	DRIAAF/SREA	Stephanie.peigney@agriculture.gouv.fr	01 41 24 17 90
Christine CHEVEAU	DRIAAF/SRISE	Christine.cheveau@agriculture.gouv.fr	01 41 24 17 05
Catherine STEIN	Fédération Régionale des coopératives agricoles	csfrc@hotmail.fr	06 30 65 07 75
Jasmine TISSIER	Agralys groupe AXEREAL	jtissier@agrals.fr	06 12 71 39 72
Jérôme BOISGARD	Terres bocage Gatinais	jb@tbg77.fr	06 83 16 82 44
Claire PELLETIER	SEVEPT	Claire.pelletier@sevept.fr	06 74 44 76 49
Michel MARECHAL	IdF sud – Fede des coop IdF	Ms.marechal@orange.fr	06 61 80 11 99
Nikolas AUBOURG	SIARCE	n-aubourg@siarce.fr	01 60 78 82 41
Luc JANOTTIN (remplaçant RABIER)	CAIF	janottin@wanadoo.fr	01 39 23 42 00
Christophe DION	CAIF	c.dion@ile-de-France.chambagri.fr	01 30 88 20 01
Henry DE BALATHIER	ITB IDF	Itb77@itbfr.org	01 60 56 02 15
Delphine FILIPE	PNR Vexin français	d.filipe@pnr-vexin-francais.fr	01 34 48 66 19

Marta LATTANZIO	UIPP	Marta.lattanzio@fr.nufarm.com	01 40 85 50 25
François DU PATY	CRA	f.du-paty@cra-idf-chambagri.fr	01 42 36 73 51
Bernard VINCENT	CEMAGREF Antony	Bernard.vincent@cemagref.fr	01 40 96 61 21
Manon ZAKEOSSIAN	Eau de Paris	Manon.zakeossian@eaudeparis.fr	01 64 45 22 03
François BIRMANT	AQUI'Brie	Francois.birmant@cg77.fr	06 07 99 32 73
Agnès SAIZONOU	AQUI'Brie	Agnes.saizonou@cg77.fr	01 64 83 61 00
Emmanuelle HESTIN	DDEA 91/SEA	Emmanuelle.hastin@essonne.gouv.fr	01 60 76 34 02
Laurent BEDU	DDEA 77	Laurent.bedu@equipement-agriculture.gouv.fr	01 60 56 71 11
Samuel QUINTON	LEGTPA Brie Comte Robert	Samuel.quinton@educagri.fr	06 61 11 32 96
Thierry MICHOTEY	MSA Idf	Michotey.Thierry@msa75.msa.fr	01 49 85 51 87
Mathieu ROUY	AESN	Rouy.mathieu@aesn.fr	01 41 20 18 13
Cyrille MILARD	Président JA77	Cyrille.milard@wanadoo.fr	06 15 92 78 78
Nils FAUCHON	Veolia Eau banlieue de Paris	Nils.fauchon@veoliaeau.fr	01 55 23 44 32
Mathieu DOURTHE	DDEA 77	Mathieu.dourthe@seine-et-marne.gouv.fr	01 60 56 70 88
Laurent ROYER	CA 77	Laurent.royer@seine-et-marne.chambagri.fr	0164 79 30 84
Alexis LEPEU	GRCETA Idf	Agronomie@grcetaidf.fr	01 34 94 24 53
Olivier BARNAY	CA 77	Olivier.barnay@seine-et-marne.chambagri.fr	01 64 79 30 75
Delphine BOUTTET	Arvalis-institut du végétal	d.bouttet@arvalisinstitutduvegetal.fr	01 64 99 22 77
Catherine THOUIN	DIREN Idf	Catherine.thouin@developpement-durable.gouv.fr	01 55 01 29 23
Christine FABRY	DIREN Idf	Christine.fabry@developpement-durable.gouv.fr	01 55 01 29 45
Judith MALLET	CG77	Judith.mallet@cg77.fr	01 64 14 76 73
Clotilde HERTZOG	DDEA 78	Clotilde.hertzog@yvelines.gouv.fr	01 39 25 23 31